

DOSSIER

LA DETTE PUBLIQUE DU QUÉBEC ET LE FARDEAU FISCAL DES PARTICULIERS



**FÉVRIER 2002
DOSSIER 02-02**

La dette publique du Québec et le fardeau fiscal des particuliers



Le premier ministre du Québec se plaisait à rappeler aux contribuables québécois, lorsqu'il était ministre des Finances, que ces derniers sont les plus taxés en Amérique du Nord. C'est malheureusement toujours vrai. L'une des raisons principales qui explique un fardeau fiscal très lourd a trait à un énorme endettement public, résultat de nombreuses années d'augmentation de dépenses inconsidérées. Nous pouvons également constater la pression fiscale qui s'exerce sur les particuliers lorsque nous nous comparons à d'autres provinces canadiennes.

LA DETTE À LONG TERME DU SECTEUR PUBLIC AU QUÉBEC

Ce qu'on appelle la dette à long terme du secteur public québécois représente le cumul de toutes les sommes empruntées par le gouvernement ou des entreprises et organismes du gouvernement comme Hydro-Québec, les municipalités et d'autres institutions. Ce qui lie le gouvernement aux autres entreprises et organismes gouvernementaux qui détiennent un pouvoir d'emprunt, c'est que la dette reliée à leurs emprunts est garantie par le gouvernement. De plus, le passif du régime de retraite des fonctionnaires fait également partie de la dette du gouvernement.

Il faut distinguer les emprunts du gouvernement et le passif du régime de retraite de ses employés - dont la somme représente la dette du gouvernement - des emprunts d'Hydro-Québec et des municipalités. En effet, l'intérêt que paie le gouvernement sur sa dette est payé à même les revenus du gouvernement, revenus provenant de l'impôt des particuliers et des sociétés et à même d'autres taxes indirectes. L'intérêt dont s'acquitte Hydro-Québec sur sa dette est décaissé à même la tarification qu'impose cette dernière aux usagers résidentiels et commerciaux. Quant aux intérêts sur la dette des municipalités, ils sont réglés à même les taxes foncières imposées aux particuliers et aux commerçants.

Les entreprises du gouvernement peuvent être réparties en trois catégories : les entreprises commerciales ou industrielles (Hydro-Québec, SGF, SAQ, Loto-Québec, Société Innovatech); les entreprises de type intermédiaire, financier ou de services (Investissement Québec, Société d'habitation du Québec, Société immobilière du Québec, Corporation d'hébergement du Québec); les entreprises exerçant des activités de nature fiduciaire et les entreprises publiques d'assurance (Caisse de dépôt et placement du Québec, Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, SAAQ, CSST et Régie des rentes du Québec).

DETTE À LONG TERME DU SECTEUR PUBLIC AU QUÉBEC (au 31 mars)

	Actuel			Estimation	Prévision
	1998	1999	2000 (en millions \$)	2001	2002
Structure de la dette					
Dettes à long terme du gouvernement					
Emprunts – gouvernement ¹	54 251	59 711	59 365	62 929	61 948 ²
Emprunts – pour financer les entreprises du gouvernement	4 120	4 772	5 367	4 989	4 080 ²
Dettes directes du gouvernement	58 371	64 483	64 732	67 918	66 028
Passif net au titre des régimes de retraite ³	40 438	40 428	39 337	39 311	38 832
Dettes totales du gouvernement	98 809	104 911	104 069	107 229	104 860
Emprunts pour financer les organismes municipaux	2 649	2 674	2 904	2 732	2 800 ⁶
Sous total	101 458	107 585	106 973	109 961	107 760
Dettes garanties par le gouvernement ⁴	38 385	38 429	38 148	40 680	43 752 ⁵
Dettes du secteur municipal ¹	13 802	13 954	13 892	13 464	13 200 ⁶
Autres institutions ¹	7 026	6 685	6 087	5 598	5 300 ⁶
Dettes à long terme du secteur public	160 671	166 653	165 100	169 703	169 912
Service de la dette totale du gouvernement ³	7 343	7 187	7 372	7 606	7 402
ÉCONOMIE					
PIB aux prix courants du marché ⁷	189 524	197 705	209 490	223 481	232 197 ⁶
Revenu personnel ⁷	161 912	167 736	175 095	184 945	188 644 ⁶
Emploi (milliers) ⁸	3 194	3 280	3 358	3 438	3 478 ⁶
Population au 1 ^{er} juillet (milliers) ⁸	7 303	7 324	7 350	7 378	7 410
Dettes à long terme du secteur public					
- par habitant (\$)	22 001	22 754	22 462	23 001	22 930
- en pourcentage du :					
• PIB	84,8 %	84,3 %	78,8 %	75,9 %	73,2 %
• revenu personnel	99,2 %	99,3 %	94,3 %	91,7 %	90,0 %
Dettes totales du gouvernement par emploi (\$)	30 936	31 985	30 991	31 189	30 150

¹ Version française des formulaires 18-K déposée à la Securities and Exchange Commission des États-Unis d'Amérique, le 14 février 2001, p. 3.

² Gouvernement du Québec. Ministère des Finances. *Plan budgétaire 2002-2003*, section 2, p. 20.

³ Gouvernement du Québec. Ministère des Finances. *Plan budgétaire 2002-2003*, section 3, p. 28.

⁴ Principalement la dette d'Hydro-Québec.

⁵ Emprunts réalisés en 2001 par Hydro-Québec : 3 072 millions de dollars. Source : Gouvernement du Québec. Ministère des Finances. *Plan budgétaire 2002-2003*, section 2, p. 32.

⁶ Estimations du CPQ.

⁷ PIB et revenu personnel de l'année civile précédente. Source : Statistique Canada. *Comptes économiques provinciaux, estimations annuelles*, 2000. p. 23 et 257.

⁸ Emploi : moyennes mensuelles de l'année précédente. Population au 1^{er} juillet de l'année civile précédente. Source : Statistique Canada.

Comme on peut le voir sur le tableau précédent, la dette à long terme du secteur public québécois au 31 mars 2002 est estimée à 169,9 milliards de dollars, ce qui représente 22 930 dollars par habitant, soit 929 dollars de plus qu'en 1998. La dette publique a diminué entre 1998 et 2002 lorsqu'elle est exprimée en pourcentage du PIB et du revenu personnel. Cependant, ce sont les personnes en emploi qui, pour l'essentiel, paient la plus grande partie des impôts. Même en ne considérant que la dette totale du gouvernement, chaque travailleur aura une dette de 30 150 dollars en 2002 selon les prévisions, une légère diminution depuis cinq ans. Comme le service de la dette gruge, bon an mal an, environ 7,4 milliards de dollars des revenus du gouvernement, il n'est pas étonnant que le fardeau fiscal des contribuables demeure toujours très élevé.

ÉCART DU FARDEAU FISCAL ENTRE LE QUÉBEC ET LES AUTRES PROVINCES EN APPLICANT LA STRUCTURE D'IMPOSITION DE CES AUTRES PROVINCES AU QUÉBEC

	IMPÔT DES PARTICULIERS (EN MILLIONS \$)	
	1999	2002 ⁹
Écart Québec - autres provinces¹⁰		
Ontario	5 779	4 164
Alberta	4 828	4 852
Colombie-Britannique	4 046	4 628
Nouvelle-Écosse	3 300	1 466
Île-du-Prince-Édouard	2 676	998
Nouveau-Brunswick	2 599	1 068
Manitoba	1 911	587
Saskatchewan¹¹	1 584	1 113
Terre-Neuve¹²	1 321	1 761

⁹ L'estimation tient compte des mesures fiscales fédérales et des mesures des autres provinces annoncées en date du 24 octobre 2001.

¹⁰ L'abattement du Québec de 16,5 % est retranché de l'écart du fardeau fiscal.

¹¹ Incluant la baisse d'impôt de la Saskatchewan qui ne s'appliquera qu'en 2003.

¹² Incluant la réduction d'impôt prévue pour 2002, récemment différée.

Source : Gouvernement du Québec. Ministère des Finances. *Budget 2002-2003 – Agir; Le Plan d'action et la politique économique du gouvernement*, p. 50.

Entre 1999 et 2002, on constate des progrès dans certaines provinces, notamment l'Ontario. Tout de même, si le Québec avait la même structure fiscale qu'en Ontario, les particuliers paieraient 4,1 milliards de dollars de moins d'impôt au Québec en 2002. À des degrés divers, le même constat s'applique à toutes les autres provinces canadiennes. C'est d'autant plus difficile à comprendre que le Québec a procédé à d'importantes réductions de la fiscalité des particuliers en 2000 et 2001, sans compter plusieurs réformes mises en œuvre pour améliorer l'incitation au travail. En effet, selon le ministère des Finances du Québec, le cumul des réductions de l'impôt des particuliers entre 2000-2001 et 2003-2004 sera de l'ordre de 11 milliards de dollars.

Ces réductions demeurent très insuffisantes pour que le Québec ait une fiscalité des particuliers concurrentielle avec les autres provinces et incite les ressources humaines talentueuses à venir s'installer au Québec.

Le fardeau fiscal excessif des particuliers québécois est également exacerbé par la structure des taux d'impôt qui leur est appliqué. En effet, en 1998 (dernières statistiques disponibles), 5 342 990 contribuables ont produit une déclaration de revenus et, parmi ces derniers, on estime qu'environ 40 % n'ont pas été imposables. C'est donc dire qu'environ 3,2 millions de particuliers ont contribué au fisc sur une population de 7,3 millions. Qui plus est, ceux qui ont payé des impôts et qui avaient des tranches de revenu de 50 000 dollars et plus, soit 10,8 % de tous les contribuables, ont payé plus de 50 % de tous les impôts versés au gouvernement du Québec.

CONCLUSION

Au Québec, une dette publique énorme en regard de la richesse collective, une fiscalité des particuliers non compétitive avec les autres provinces et une progressivité exagérée de la structure des taux d'impôt font en sorte que non seulement les Québécois sont les plus taxés en Amérique du Nord, mais ils sont également mal taxés. Il est temps de prendre le taureau par les cornes et de déclarer la guerre à la dette publique. Il est également impératif de réduire le fardeau fiscal des particuliers. Dans les deux cas, il faudra prendre avantage des conditions économiques beaucoup plus favorables qui seront présentes, selon la plupart des analyses, dès 2003.

SÉRIE DOSSIER*

- DOSSIER : 00-01 LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION - FAUT-IL S'EN INQUIÉTER MAINTENANT ? PARTIE II
- DOSSIER : 00-02 VERS UNE MONNAIE COMMUNE AVEC LES ÉTATS-UNIS? - LES TENANTS DU SYSTÈME DE TAUX DE CHANGE CANADIEN ACTUEL - PARTIE I
- DOSSIER : 00-03 VERS UNE MONNAIE COMMUNE AVEC LES ÉTATS-UNIS? - LES PARTISANS D'UNE UNION MONÉTAIRE - PARTIE II
- DOSSIER : 00-04 BÉNÉFICE DES ENTREPRISES ET CRÉATION D'EMPLOIS AU QUÉBEC
- DOSSIER : 00-05 L'ÉQUITÉ SALARIALE
LE GROUPE LEMAIRE A RAISON : IL FAUT AMENDER LA LOI
- DOSSIER : 00-06 PEUT-ON ENCORE FAIRE « CARRIÈRE » AUJOURD'HUI?
- DOSSIER : 01-01 L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC EN 2001 CROISSANCE SOUTENUE POUR LA CINQUIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE
- DOSSIER : 01-02 L'EXPÉRIENCE ANGLAISE DANS LE DOMAINE MUNICIPAL : DES LEÇONS À RETENIR POUR LE QUÉBEC
- DOSSIER : 01-03 LA COMMISSION DE L'ASSURANCE-EMPLOI : DES CHANGEMENTS MAJEURS À L'HORIZON?
- DOSSIER : 01-04 LES FAITS SAILLANTS DU SONDAGE CROP SUR LE CLIMAT SOCIO-ÉCONOMIQUE ACTUEL AU QUÉBEC
- DOSSIER : 01-05 LE MANQUE DE PERSONNEL QUALIFIÉ RISQUE-T-IL DE FREINER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE AU QUÉBEC?
- DOSSIER : 01-06 LES TEMPES GRISES À L'ASSAUT DU SYSTÈME DE SANTÉ
- DOSSIER : 01-07 NOS GOUVERNEMENTS VEULENT NOTRE BIEN, QU'ILS LE GÈRENT BIEN
- DOSSIER : 01-08 LA TAXE SUR LE CAPITAL DES SOCIÉTÉS : UNE ENTRAVE À LA COMPÉTITIVITÉ DU QUÉBEC
- DOSSIER : 02-01 LE COMMERCE INTERNATIONAL DU CANADA
- DOSSIER : 02-02 LA DETTE PUBLIQUE DU QUÉBEC ET LE FARDEAU FISCAL DES PARTICULIERS

* Le premier numéro de la série a été publié en avril 1989